

Adoption de la convention entre
l'Université Toulouse III - Paul
Sabatier et l'ESPE/Université
Toulouse II - Jean Jaurès

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 19 septembre 2017

Délibération 2017/09/CFVU-70

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la convention entre l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et l'ESPE/Université Toulouse II - Jean Jaurès.



Toulouse le 19 septembre 2017
Le Président

Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0